

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY



Distr.
GENERALE
A/34/465
21 septembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 45 d) de l'ordre du jour provisoire^x

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

ETUDE DES RAPPORTS ENTRE LE DESARMEMENT ET LA SECURITE INTERNATIONALE

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 32/87 C du 12 décembre 1977, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'entreprendre une étude des rapports existant entre le désarmement et la sécurité internationale et de lui présenter un rapport intérimaire à ce sujet lors de sa session extraordinaire consacrée au désarmement. Ce rapport intérimaire (A/S-10/7 et Corr.1) a été présenté par le Secrétaire général le 23 mai 1978.
2. A sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale a, au paragraphe 97 du Document final, demandé au Secrétaire général de poursuivre, avec l'aide d'experts consultants nommés par lui, l'étude de la relation qui existe entre le désarmement et la sécurité internationale.
3. Dans sa résolution 33/91 I qu'elle a adoptée le 16 décembre 1978 à sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire accélérer la poursuite de l'étude des rapports existant entre le désarmement et la sécurité internationale, en vue de lui présenter un rapport intérimaire lors de sa trente-quatrième session et un rapport final lors de sa trente-cinquième session.
4. Comme suite à la résolution 33/91 I, le Secrétaire général a nommé un Groupe d'experts chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et la sécurité internationale. Par lettre datée du 11 juin 1979 adressée au Secrétaire général, le Président du Groupe d'experts a présenté un rapport intérimaire dont le texte est reproduit en annexe au présent document.

^x A/34/150.

ANNEXE

Lettre datée du 11 juin 1979, adressée au Secrétaire général
par le Président du Groupe d'experts chargé d'étudier les
rapports entre le désarmement et la sécurité internationale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un rapport intérimaire qui a été établi par le Groupe d'experts chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et la sécurité internationale, dont vous avez désigné les membres conformément au paragraphe 97 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2 du 30 juin 1978) et au paragraphe 2 de la résolution 33/91 I que l'Assemblée a adoptée le 16 décembre 1978 à sa trente-troisième session.

Le Groupe d'experts est composé des personnes dont le nom suit :

M. Evgheni ALEXANDROV
Conseiller auprès du Ministère des affaires étrangères de la Bulgarie.

M. Leopoldo BENITES
Ambassadeur, Ministère des affaires étrangères de l'Equateur.

M. Abd-elkader BENSMAIL
Conseiller technique du Ministère des affaires étrangères de l'Algérie.

M. Evgeniy V. BOUGROV
Institut de l'économie mondiale et des relations internationales,
Académie des sciences de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Mme Betty G. LALL
Cornell University, New York (Etats-Unis d'Amérique).

M. Jorge MORELLI
Ambassadeur du Pérou en Argentine.

M. Janus A. W. PALUDAN
Ambassadeur du Danemark en Islande.

Général Carlos P. ROMULO
Ministre des affaires étrangères des Philippines.

M. Zenon ROSSIDES
Ambassadeur, Conseiller spécial de la Mission permanente de Chypre
auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Winston TUBMAN
Ambassadeur, Représentant permanent du Libéria auprès de
l'Organisation des Nations Unies.

/...

Le Groupe d'experts a tenu sa première session à l'Office des Nations Unies à Genève du 5 au 8 juin 1979. Tous les membres du Groupe ont participé à cette session, à l'exception de M. Leopoldo Benites, empêché.

Le Groupe d'experts a tenu six séances officielles et une série de réunions et de consultations officieuses au cours desquelles il a examiné le cadre de son étude ainsi que son programme et ses méthodes de travail.

Le Groupe a convenu du plan suivant pour son étude :

1. Introduction.
2. Les effets néfastes sur la sécurité internationale de la course aux armements sous tous ses aspects.
3. Analyse générale des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale.
4. Le processus de désarmement et la sécurité internationale.
5. Détente, sécurité internationale et désarmement.
6. Etude des rapports entre certaines mesures de désarmement et la sécurité internationale.
7. La coopération internationale, moyen de renforcer la sécurité internationale et de favoriser le désarmement.
8. Le désarmement, la sécurité internationale et le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et l'application de l'ensemble des normes juridiques et du système de sécurité définis dans la Charte des Nations Unies.
9. Conclusions et recommandations.

Le Groupe a également convenu que les experts devraient soumettre, avant le 1er octobre 1979, les avant-projets des documents qu'ils souhaitent présenter au titre des divers points énoncés ci-dessus.

Le Groupe a décidé de tenir sa deuxième session au Siège de l'Organisation à New York, du 3 au 14 décembre 1979. Il a également décidé provisoirement de tenir deux sessions d'une durée de deux semaines chacune en 1980, l'une en avril ou mai à Genève et l'autre en août à New York. On a également exprimé le désir

/...

d'étudier la possibilité de tenir une session dans une autre ville en vue de sensibiliser davantage le public aux problèmes du désarmement et de la sécurité internationale.

Les membres du Groupe tiennent à exprimer leur gratitude aux fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'aide qu'ils leur ont apportée. Ils tiennent, en particulier, à adresser leurs remerciements à M. Liviu Bota, secrétaire du Groupe, et à M. William Epstein, consultant spécial auprès du Secrétariat.

Le Groupe m'a prié de vous communiquer, en son nom, le présent rapport.

Le Président du Groupe d'experts
chargé d'étudier les rapports
entre le désarmement et la
sécurité internationale,

(Signé) Carlos P. ROMULO
